

Parlons-en! 14 mars 2013 Sortie de prison

Les actualités de la rue

31 mars, fin du dispositif hiver

La fin du plan hivernal signifie la fermeture des centres d'hébergement d'urgence et la reprise des expulsions locatives. Comme tous les ans, la situation indigne, «mais comme tous les ans rien ne change!» Comment faire pour agir? Il y aurait besoin de 1200 places d'accueil d'urgence sur le département (d'après le collectif Alerte Isère). Les mêmes constats reviennent chaque année: il y a des bâtiments vides, des différences entre les lois, les droits et les

pratiques, des cas qui révoltent...Mais il y a aussi des groupes qui s'organisent autour du droit au logement.

«A Perce-neige, On est nombreux à ne pas savoir où on sera dans 15 jours. Les chanceux auront un appart. Sinon, on va chez des potes, on retourne à la rue... »

«La Cabane à Gratter» de Bordeaux

«On est allé voir comment ça se passe à Bordeaux. Ils se leur cabane ne soit pas détruite. A nous de voir ce qu'on veut monter.»

Le 1er mars, une rencontre "Capacitation Citoyenne" a eu sont battus pour que lieu à Bordeaux autour de La Cabane à Gratter. Cette Cabane est un lieu de vie au cœur d'une place où les passants, les

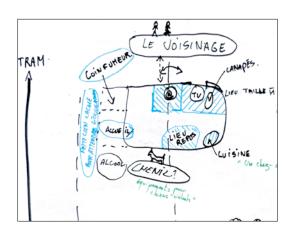
> sans toit, les gens du quartier ou de la ville se retrouvent toute l'année à boire un café, à réparer un vélo ou à sculpter un totem. Deux des personnes motivées

sur le projet de local des gens de la rue à Grenoble ont participé à la rencontre. (voir vidéo sur www.telequartiers.com)



Et le projet de local à Grenoble?

«On n'est pas assez nombreux!» Un groupe de travail s'est réuni pour lancer de premières idées. L'envie: ouvrir un nouveau lieu d'accueil à Grenoble, où on puisse se poser, se reposer, boire un café... un lieu tenu par ceux qui le proposent. Il manque encore des forces et des personnes motivées pour avancer. Une nouvelle réunion est fixée au 15 mars.



Sortie de prison

«Combien ici ont connu la prison?...»

De nombreuses personnes sont présentes pour discuter de cette question: le directeur du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation, Un éducateur santé du Centre Hospitalier Universitaire, une intervenante de Aides (café-santé en prison), des membres de l'OIP et du GENEPI, du service médical en milieu carcéral, une visiteuse de prison, une psychologue intervenant à la prison de Varces... On remarque le peu de participation des personnes directement concernées par la sortie de prison, qui ont été difficiles à mobiliser.

Les aménagements de peine

«L'image du prisonnier sortant avec son baluchon reste très forte dans les imaginaires» A Varces, il y a environ 350 détenus, et la durée moyenne de détention est de 8 ou 9 mois. Toutes les peines ne s'effectuent pas à l'intérieur de la prison. La plupart des peines de moins de 2 ans, par exemple, s'effectuent à l'extérieur. Il existe de nombreux systèmes d'aménagement: le bracelet électronique «c'est la maison qui devient la prison...». La semi-liberté: la personne peut faire des activités à l'extérieur de la prison, travailler par exemple; puis

est incarcérée chaque jour dans un quartier spécifique de l'établissement pénitentiaire. Le placement extérieur: il permet par exemple de participer à des chantiers d'insertion, et la personne se rend ensuite soit dans les locaux de l'association qui l'encadre, soit à la prison, soit dans le lieu désigné par le magistrat. Près de la moitié des détenus de Varces seraient en aménagement de peine.



La Maison d'Arrêt de Varces



L'accompagnement pendant la détention

De nombreux acteurs interviennent en prison: Pôle emploi, l'AREPI, des assistantes sociales... Tous les détenus sont sensés être suivis. Mais il y a un gros problème de moyens: pour 100 détenus, il y aurait 40 surveillants et 1 travailleur social.

«Regardez le nombre de surveillants par rapport au nombre de travailleurs sociaux...»

Les "sorties sèches"

Logement, santé, travail... Il faut parfois tout recommencer quand on sort, refaire des papiers, renouer des liens. «Quelqu'un qui sort de prison n'a pas plus de droits que les autres. Par exemple, il n'y a pas de logements sociaux spécifiques prévus pour les sortants.» Certains perdent leur logement pendant leur incarcération. Il y a aussi l'étiquette "ancien taulard" pas toujours facile à effacer, en particulier quand on cherche un travail. On appelle sortie sèche une libération "brutale" où l'ex-détenu quitte la prison sans accompagnement, avec souvent des liens coupés avec l'extérieur, pas de logement, pas de travail, des droits à la sécurité sociale pas à jour... Officiellement, chaque détenu est accompagné pendant son incarcération et à sa sortie. Dans les faits, les situations sont très différentes et il existe de fortes inégalités en fonction des parcours de chacun.

«Quand on sort de prison, beaucoup appelle le 115 mais c'est toujours engorgé»

«Tu rentres sans diplôme et tu sors avec un diplôme de criminalité»



«Aujourd'hui, si la prison n'existait pas, on ne l'inventerait pas!»

Situations individuelles et action politique

Comme souvent, les situations sont vues au cas par cas. Mais comment apporter des réponses plus politiques, plus collectives, comment se mettre en mouvement à partir des témoignages des uns et des autres? «Tant qu'on ne prend pas le problème dans sa globalité, on n'a rien compris».

«Comment expliquer que 70% des prisonniers récidivent?» « C'est la société civile et les travailleurs sociaux qui doivent être les empêcheurs de tourner en rond!». Il faudrait aussi pouvoir trouver le chemin des élus pour tenter d'influencer les choix politiques.

«Vous voulez faire bondir un prisonnier? Parlezlui de réinsertion!»



Les prochaines rencontres

Vendredi 15 mars, 14h-15h, Groupe de travail «Un local!»

à Point d'Eau, 31 rue Blanche Monier, Grenoble (arrêt de tram «lle Verte»)

Samedi 16 mars - 9h/17h Atelier «Cellule de prison»

à La Piscine - Fabrique de Solutions pour l'Habitat - 13 rue du Tremblay - Echirolles (Ligne 1 - Viscose)

Construction d'une représentation de cellule de prison avec le Génépi, et atelier peinture «Qu'est-ce qu'on voit en premier quand on sort de prison?»

Jeudi 11 avril - 10h-12h - PARLONS-EN: "Mineurs et jeunes à la rue"

Maison des Habitants Centre-ville, 2 rue du vieux Temple, Grenoble. Tram B arrêt « Notre-Dame - Musée ».







Le « Parlons-en » a lieu chaque deuxième jeudi du mois - Tous les comptes-rendus sont en ligne www.arpenteurs.fr/Parlons-en www.fabriquedesolutions.net